

MONNAIE ■ L'ADML 63 multiplie les réunions d'information sur la Doume

La Doume au pays des dômes

C'est en s'appuyant sur des groupes locaux que l'ADML 63 veut mettre en place une nouvelle monnaie locale, complémentaire, au sein du département.

Rémi Pironin
thiers@centrefrance.com

« La mise en place de cette monnaie locale est, avant tout, une démarche éthique, écologique, humaine et sociale », explique Clément Vialle, membre du conseil d'administration de l'Association pour le développement de monnaies locales dans le Puy-de-Dôme et alentours (ADML 63).

Faire connaître le projet de la Doume

Et si le grand public ne connaît pas encore bien la Doume, c'est dans cet esprit-là, de communication et d'information, que l'association multiplie les projections et les débats. C'est une réunion de ce genre qui a eu lieu, samedi, au Centre d'Ailleurs à Saint-Jean-des-Ollières. « Nous voulons être non seulement de futurs prestataires, mais aussi des vecteurs de communication en formant un groupe sur Billom ou Courpière »,



BILLETS. À l'instar de l'Eusko au Pays Basque (ci-dessus), l'ADML 63 veut instaurer la Doume dans le Puy-de-Dôme.

précise Astride Joly, coordinatrice du centre. « C'est en s'appuyant sur des groupes locaux que nous voulons mettre en circulation la Doume à l'échelle de tout le département et plus », continue Clément Vialle. Et si la Doume est en cours de création (prévue pour fin 2014, début 2015), d'autres monnaies locales existent déjà comme l'Eusko en Pays Basque ou l'Abeille dans le

Lot-et-Garonne. Il s'agit d'une monnaie basée sur une conversion avec l'euro « Une Doume équivaut à un euro, c'est la base légale », précise Clément Vialle. Si le projet voit le jour, chacun pourra aller dans des bureaux de change pour retirer ses doumes. Ensuite, cette nouvelle monnaie pourra être utilisée seulement chez des prestataires locaux qui auront signé la

« Charte des utilisateurs de la Doume » et adhéré à l'association ADML 63. « Il s'agit d'une charte des valeurs qui a pour but une recherche du mieux collectif », explique Clément Vialle. Ainsi, seul des utilisateurs qui auront but cette vocation-là pourront utiliser la Doume.

Une monnaie non spéculative

« Le but est que cette monnaie soit une monnaie d'échange et non de spéculation comme l'est l'Euro à 98 % », continue Clément Vialle. Elle a aussi l'avantage de redynamiser l'économie locale en favorisant des circuits courts plus écologiques. « Il ne faut pas oublier que cette idée de monnaie locale est là aussi pour recréer du lien social entre le consommateur et le client », termine Clément Vialle.

Ainsi, comme ailleurs dans d'autres régions, le Puy-de-Dôme est en passe d'avoir sa monnaie locale complémentaire d'un nom issu du parler nord occitan : la doume. ■

➔ **Pratique.** Plus d'informations sur www.adml63.org. L'association organise une assemblée générale le 14 juin place Poly à Montferrand, à 17 heures.